



D.I.C.R.I.M.

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Intempéries



Feu de forêt



Submersion marine



Séisme



Glissement de terrain



Canicule



Transport de matière dangereuse

★ **PREVENIR ET REAGIR** ★

LE MOT DU MAIRE



Le territoire de notre commune littorale offre un environnement exceptionnel par la qualité de ses paysages et de son patrimoine.

La sécurité des habitants reste une des préoccupations majeures de l'équipe municipale.

Notre commune doit se prémunir contre les risques majeurs auxquels elle est exposée : phénomènes météorologiques, feux de forêt, transport de matières dangereuses, inondation marine....

Nous devons les prévenir et nous préparer à toute éventualité.

Aussi nous avons élaboré ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui recense les risques, informe sur les mesures de prévention et d'alerte, et vous renseigne sur les conseils et numéros pratiques.

L'ambition de ce document est de faire de chacun de nous un acteur de sa propre sécurité.

Avec la diffusion de ces conseils pratiques, c'est un document que je vous invite à lire et à conserver.

PREVENIR pour mieux **REAGIR**

Jean-Claude PELLETEUR
Maire de PORNICHE

SOMMAIRE

L'alerte	3
Intempéries	4
Submersion marine	5
Feu de forêt	6
Glissement de terrain	7
Transport matière dangereuse	8
Canicule	9
Séisme	10
Les bons réflexes	11



L'ALERTE



En cas d'évènements grave, l'alerte relève de la responsabilité du Maire et de l'Etat. Selon la nature de l'évènement et de sa localisation, elle peut être donnée par plusieurs moyens :

- Sirènes d'alerte à la population
- Messages vocaux diffusés par des véhicules sonorisés
- Radios (France Bleu 88,1 Mhz, Radio Côte d'Amour 100,1 Mhz), télévision, internet, réseaux sociaux
- Porte à porte, mégaphones.

Alerte diffusée par les sirènes

Les sirènes d'alerte à la population sont positionnées sur la caserne des pompiers (av. Saint-Sébastien) et sur la salle de l'Escale (av. des écoles).

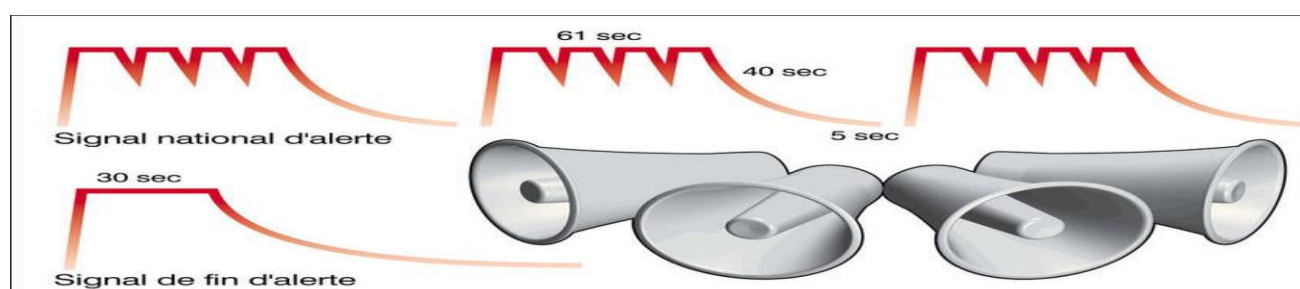
Elles sont testées chaque 1^{er} mercredi de chaque mois à 11h50.

Déclenchement de l'alerte

En cas de danger, le signal d'alerte émet un son modulé en fréquence et composé de **3 cycles successifs** de 1 minute de 41 secondes chacun et séparés par un intervalle de 5 secondes.

Fin de l'alerte

Une fois le danger écarté, les sirènes émettent un signal fin d'alerte continu sur 30 secondes.



Alerte Météo

INTEMPERIES



Pornichet, ville côtière, subit régulièrement des épisodes de tempête avec des vents avoisinants les 100 km/h, dont les plus violents sont orientés Ouest / Sud-ouest. Ces tempêtes sont souvent accompagnées d'autres intempéries comme les orages et/ou les pluies diluviennes.

Météo France couvre ces dangers par une vigilance météo :

- **Alerte ORANGE** pour des vents prévus compris entre 100 et 130 km/h.
- **Alerte ROUGE** pour des vents soufflant à plus de 130 km/h.

Dès l'alerte



Ecoutez les messages d'alerte



Fermez vos volets, portes et fenêtres



Coupez le gaz et l'électricité



Ne sortez pas de chez vous



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont en sécurité



Ne prenez pas votre véhicule sans raison urgente

Après l'évènement



Informez les autorités de tout danger



Tenez-vous informer via les différents médias

- Faites le tour de votre voisinage pour s'assurer que tout le monde se porte bien.

SUBMERSION MARINE



Un Plan de Prévention des Risques Littoraux (P.P.R.L.) a été établi sur la presqu'île Guérandaise en 2016 afin d'identifier et cartographier les zones côtières pouvant faire l'objet de submersion marine en cas d'événements exceptionnels. Les secteurs concernés sont principalement situés le long du boulevard des océanides, les propriétés en bord de la plage de Bonne Source, la place du marché et ses rues adjacentes.

Dès l'alerte



Ecoutez les messages d'alerte



Fermez et calfeutrez vos différentes ouvertures



Coupez le gaz et l'électricité



Montez à l'étage si vous ne pouvez pas quitter votre maison



Ne sortez pas de chez vous



Laissez vos enfants à l'école, ils sont en sécurité



Ne prenez pas votre véhicule sans raison urgente

Après l'évènement



Informez les autorités de tout danger



Tenez-vous informer via les médias



Ne saturez pas les lignes sans raison essentielle

Nota bene :

La commune comprend quelques zones, telles que l'hippodrome ou les bassins de rétention qui peuvent représenter un risque d'inondation terrestre. L'attitude à adopter pour y faire face est identique.

FEU DE FORÊT



PORNICHET n'a pas de forêt domaniale mais des espaces boisés plus ou moins denses comme sur le secteur des Forges ou la Lande de Cavarø.

La prévention du risque incendie est la meilleure garantie de protection de votre habitation en cas de feu de forêt. Vous êtes ainsi amenés à respecter les obligations de débroussaillage (au minimum 50 mètres autour de votre habitation) et de maintenir en permanence débroussaillé votre périmètre de sécurité (article L 322-3 du Code forestier). Le débroussaillage vise à créer une discontinuité du couvert végétal pour ralentir voire stopper la progression du feu.

Dès l'alerte



Ecoutez les messages d'alerte



En cas d'évacuation, dirigez-vous vers un point de ralliement



Laissez les accès libres pour les secours



Coupez le gaz et l'électricité



Fermez et calfeutrez vos différentes ouvertures avec des linges humides



Ne sortez de chez vous que sur ordre de autorités



Evacuez le bâtiment si le feu représente un danger direct



Ne rentrez pas dans un bâtiment en flamme

Après l'évènement



Tenez-vous informer via les médias
France Bleu Loire Océan (88,1 MHz), Radio Côte d'Amour (100,1 Mhz)



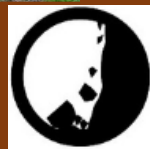
Aérez les pièces



Si vous le pouvez, éteignez les foyers résiduels



GLISSEMENT DE TERRAIN



La ville de Pornichet comprend une bande littorale d'environ 6 kilomètres. Sa partie située entre la pointe de la Lande et la pointe du Bec est la plus sujette à des glissements de terrain, compte tenu de l'érosion naturelle et la montée des eaux progressives.

Dès l'alerte



Eloignez-vous de la zone concernée



Alertez les autorités immédiatement



Evacuez le bâtiment



Coupez gaz et électricité si vous pouvez

Après l'évènement



N'entrez pas ou ne retournez pas dans bâtiment évacué ou endommagé



Evacuez le bâtiment dès que vous êtes informé du mouvement de terrain



T.M.D.



Le Transport de Matières Dangereuses (T.M.D.) concerne la commune sur ses principaux axes routiers, en l'occurrence la D.392 qui relie la RD 213 (dite route bleue) ou la D.92 (Du rond-point de l'Hippodrome à la 4 voies ralliant Saint-Nazaire). Cependant, les risques peuvent aussi survenir du domaine maritime consécutivement à une catastrophe pétrolière ou autre.

Dès l'alerte

Si vous êtes témoin :



Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment



Fermez et calfeutrez vos différentes ouvertures



Informez les autorités et les secours

- *Si il y a des victimes, ne pas les déplacer sauf si un danger imminent est identifié (incendie, suraccident) sans que vous vous y exposiez vous-même.*
- *Si nuage toxique, éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent.*

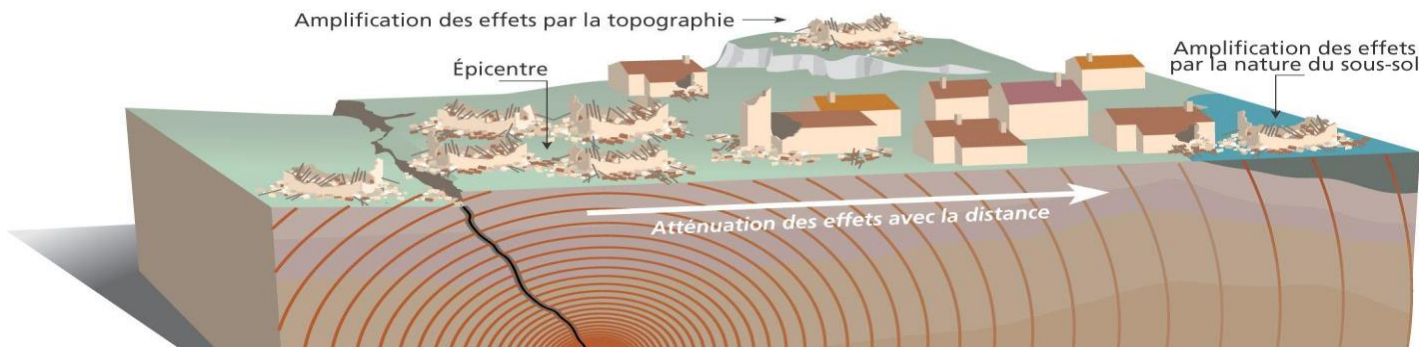
Après l'évènement



Attendez les consignes des autorités



Ne sortez pas de chez vous sans en avoir été autorisés



SEISME



La presqu'île Guérandaise se situe sur une zone où le risque sismique est faible et modéré. Comme le dit l'expression populaire « l'exception confirme la règle » et c'est pour cela que les attitudes pour y faire face sont similaires.

Dès l'alerte

A l'intérieur :



Abritez vous sous un meuble solide



Coupez le gaz et l'électricité si possible



Prévenez les secours si besoin

A l'extérieur :



Eloignez vous des choses pouvant s'effondrer



Tenez-vous informer

Après l'évènement



Coupez le gaz et l'électricité



Sortez du bâtiment et éloignez vous



Prévenez les secours si besoin

- *Si vous êtes sous des décombres, restez calme et tapez sur ce qui vous entoure pour être localisé.*

CANICULE



La canicule se définit comme un épisode de très fortes chaleurs le jour comme la nuit durant au moins trois jours consécutifs.

Les personnes fragiles et les personnes exposées à la chaleur sont particulièrement en danger.

Les personnes à risques sont : les personnes âgées de plus de 68 ans, les femmes enceintes, les nourrissons et les enfants de moins de 4 ans, les travailleurs de l'extérieur et les personnes prenant un certain traitement.

Dès l'alerte et pendant l'évènement



Buvez de l'eau régulièrement



Fermez vos volets dès le matin pour garder la maison au frais



Prenez des nouvelles de vos proches



Mouiller et ventiler votre corps



Eviter les efforts physiques



Ne buvez pas d'alcool

LES BONNES REFLEXES



FR-Alert est un dispositif déployé sur le territoire depuis juin 2022.

Si vous êtes dans une zone concernée par un danger imminent, vous recevrez une notification et un signal sonore spécifique même si votre téléphone est en silencieux.

INFORMEZ-VOUS

En écoutant la radio

Radio Côte d'Amour (RCA)

100,1 Mhz

France Bleu Loire Océan

88.1 Mhz

**Respectez les consignes
données par les autorités**

NUMEROS UTILES :

Pompiers	: 18
Samu	: 15
Police Nationale de La Baule	: 02 49 14 24 40 ou 17
Préfecture	: 02 40 41 20 20
Dépannage électricité	: 09 72 67 50 44
Dépannage gaz	: 0 800 47 33 33

N'encombrez pas inutilement les lignes des urgences

Votre Mairie

02 40 11 55 55

Votre Police Municipale

02 40 15 20 25